

Manuel utilisateur de l'adaptateur Bluetooth

Merci d'avoir acheté cet adaptateur USB Bluetooth V2.0 + EDR. Il vous offrira une connexion performante entre votre ordinateur et vos périphériques Bluetooth. Il s'installe facilement et s'utilise simplement. Il représente une solution de connexion de périphériques Bluetooth très pratique. Veuillez lire attentivement ce manuel avant d'utiliser l'adaptateur Bluetooth

Vous devriez trouver dans le contenu du paquet un adaptateur Bluetooth, 1 manuel utilisateur, 1 CD contenant le pilote et l'utilitaire Bluesoleil.

S'il venait à manquer un des éléments, veuillez contacter le plus rapidement votre revendeur.

Caractéristiques

Norme Bluetooth v2.0, compatible Bluetooth v1.2

Technologie EDR Enhanced Data Rate offrant un débit plus rapide et plus stable

Interface Full Speed USB v2.0, compatible USB v1.1

Portée jusqu'à 20 mètres

Débit maximal : jusqu'à 3 Mbps

Sensibilité : -98 dBm à 0.1% BER

Bande de fréquence : 2.4 GHz

Alimenté par le port USB

Système minimum requis

Ordinateur avec microprocesseur CELERON/DURON

1 port USB libre, 32 Mo de mémoire vive, 11.5 Mo d'espace libre sur le disque dur

Windows 98SE/ME/2000/XP/VISTA

Installation du logiciel Bluesoleil

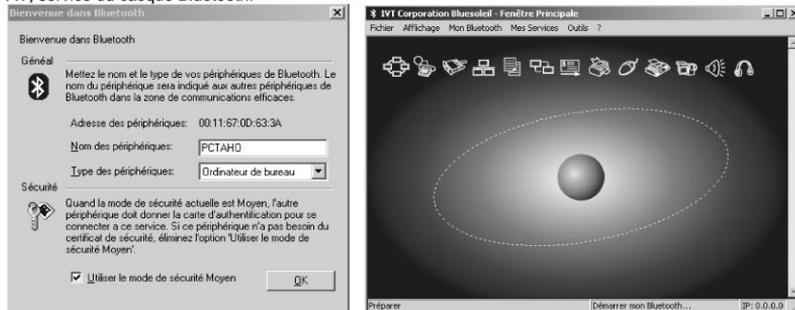
1. Démarrer Windows.
2. Une fois que Windows est démarré, insérez le CD fourni dans votre lecteur de CD-ROM.
3. L'installation du pilote devrait se lancer automatiquement. Si ce n'était pas le cas, explorez le contenu du CD et double cliquez sur **Setup.exe**.
4. Suivez les instructions à l'écran pour procéder à l'installation. Par défaut taper sur **Next** ou **Suivant**.
5. Dès que l'installation est terminée, redémarrez Windows.
6. Branchez l'adaptateur USB Bluetooth à un port USB de votre ordinateur. Windows devrait détecter automatiquement le nouveau périphérique.

Utilisation du bluetooth

Pour plus de détails concernant l'utilitaire Bluesoleil, veuillez vous référer à l'aide incluse dans le logiciel.

Quand vous ouvrez la première fois l'utilitaire Bluesoleil, une fenêtre vous demandera d'entrer le nom et le type de votre périphérique. Il vous proposera également le mode de sécurité désiré. Ouvrez l'interface de Bluesoleil, aller dans **Mes Services** pour activer ceux qui sont compatibles avec votre périphérique Bluetooth.

Voici quelques services que vous pouvez activer dans l'affichage au niveau de la fenêtre principale : service LAN personnel, service de réseau de commutation, service de porte de communication, service d'accès du réseau, service de transfert des fichiers, service de synchronisation des informations, service d'échange des objets, service d'imprimante, service de HID, service de fax, service de transmission des images , service du Bluetooth AV, service du casque Bluetooth.



Concernant l'état du service du périphérique Bluetooth, s'il est en blanc alors le service est normal. S'il est en rose, alors le service est disponible pour le périphérique sélectionné. S'il est en jaune, le service associé au périphérique est sélectionné par l'utilisateur. S'il est en vert, le service est en cours d'utilisation.

Bouger le curseur de la souris au dessus de l'icône du service pour afficher le nom du service. Double-cliquez pour la connexion. Si vous cliquez sur la boule orange au milieu de l'interface, cela va déclencher la recherche de périphériques Bluetooth aux alentours de l'adaptateur Bluetooth.

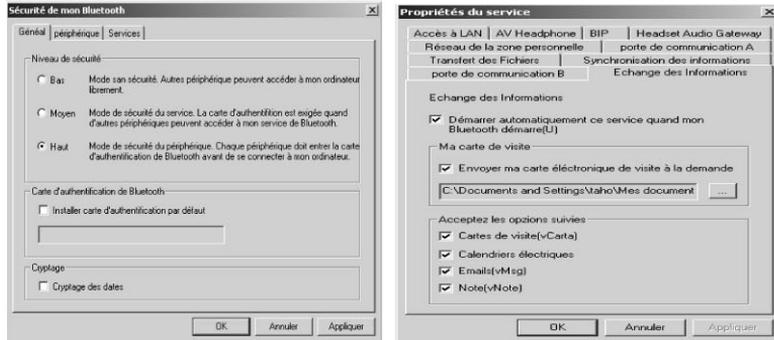
La distance de fonctionnement entre 2 périphériques Bluetooth peut théoriquement aller jusqu'à 20 mètres dans certaines conditions (dans un espace ouvert sans aucun obstacle, sans interférence, en ligne de visée directe).

Lors du jumelage ou de la connexion physique de votre ordinateur équipé du module Bluetooth avec un autre périphérique Bluetooth, un code est demandé. Vous pouvez saisir n'importe quel code. Il faut simplement que ce soit le même entre le périphérique Bluetooth et votre ordinateur afin d'activer le jumelage. Par défaut c'est '0000'.

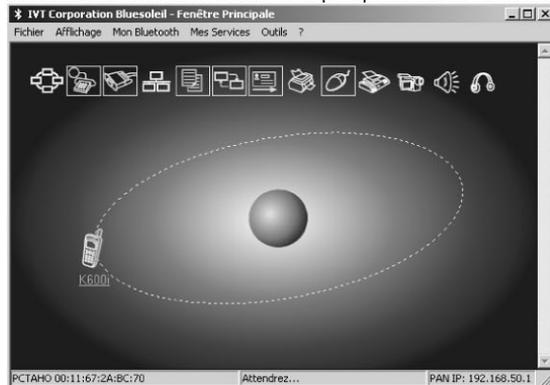
Vous verrez dans l'interface Bluesoleil le périphérique Bluetooth auquel vous avez jumelé en rouge. Vous n'avez plus qu'à cliquer dessus pour effectuer les services que vous désirez.

Au niveau de l'onglet **Mon Bluetooth**, puis **Sécurité** vous pouvez établir un niveau de sécurité en adéquation avec vos besoins. Vous pouvez donner pour chaque service une authentification ou crypter le service.

En allant dans **Mes Services** puis **Propriété**, vous pouvez paramétrer les services associés à votre adaptateur Bluetooth.



Dans l'exemple suivant, le module Bluetooth peut se connecter avec un téléphone portable K600i dont la fonction Bluetooth a été activée. On peut avoir accès aux fonctions de service de réseau de commutation, service de porte de communication, service de transfert des fichiers, service de synchronisation des informations, service d'échange des objets, service de HID. Il suffit de double cliquer sur le service qui vous intéresse pour le démarrer. Une autre fenêtre va s'ouvrir. Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.



Résolution de problèmes

- 1) L'installation s'est déroulée sans problème mais l'adaptateur n'est pas détecté par l'ordinateur
 - Vérifiez que le port USB fonctionne sans problème, par exemple en connectant un clavier ou une souris USB.
 - Vérifiez qu'il n'y a pas d'autres pilotes ou logiciels pour adaptateur Bluetooth installé. Si tel était le cas, veuillez les désinstaller au préalable avant de réinstaller le pilote fourni avec le CD.
- 2) L'adaptateur fonctionne, mais impossible de trouver mes périphériques Bluetooth
 - Vérifiez que l'adaptateur et le périphérique sont à distance raisonnable
 - Vérifiez que le mode Bluetooth est bien activé sur votre périphérique ; vous référer au manuel de votre périphérique.
- 3) Lors de la connexion de mon appareil Bluetooth, un code est demandé
Vous pouvez saisir n'importe quel code. Il faut simplement que ce soit le même entre le périphérique Bluetooth et votre ordinateur, afin d'activer le jumelage. Par défaut c'est '0000'.

Avertissements

Les informations citées dans ce manuel peuvent être modifiées sans préavis et ne sont en aucun cas contractuelles. Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est strictement interdite conformément à la loi du 11 mars 1957. Cela serait considéré comme une contrefaçon sanctionnée par le code pénal. Copyright © 2007. PEABIRD. Tous droits réservés.